

Journal du Droit International *Clunet*

Paraissant tous les trois mois

Janvier-février-Mars 2025
n° 1/2025

Directeur : Jean-Baptiste RACINE
Fondé en 1874 par Édouard CLUNET

Continué par André PRUDHOMME (de 1923 à 1948),
Berthold GOLDMAN (de 1950 à 1993), Philippe KAHN (de 1985 à 2002)
Jean-Michel JACQUET (de 2003 à 2018) et Emmanuel GAILLARD (de 2018 à 2021)

Sous le haut patronage de :
J.-D. BREDIN †, J. DEHAUSSY †,
J. LEMONTEY, S. ROZES

SOMMAIRE

DOCTRINE

- La directive « *Devoir de Vigilance* » (CS3D), entre ambition politique et réalisme économique, par Sandrine CLAVEL (*doctr. 1, p. 3*)
- La jurisprudence de la Cour internationale de Justice en matière d'application conjointe du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, par Guillaume Le FLOCH (*doctr. 2, p. 27*)

VARIÉTÉS

- Flotte « *fantôme* » et commerce illicite d'hydrocarbures : analyse des pratiques de contournement des mesures restrictives ciblant la Russie, par Caroline DEVAUX (*var. 1, p. 49*)

COMMENTAIRES

- **France**, par Isabelle BARRIÈRE-BROUSSE (Régimes matrimoniaux. – Lois de police : *comm. 1, p. 81*), David SINDRES (Filiation – Gestation pour autrui – *Exequatur* : *comm. 2, p. 91*), et Paul GIRAUD (Arbitrage. – Arbitre. – Devoir d'indépendance et d'impartialité : *comm. 3, p. 116*)
- **CJUE**, par Ghislain POISSONNIER (Accord commercial. – Autodétermination : *comm. 4, p. 131*), Mathieu COMBET (Liberté d'établissement. – Société commerciale : *comm. 5, p. 152*) et Marylou FRANÇOISE (Injonction de payer. – Signification : *comm. 6, p. 170*).

CHRONIQUES

- **Cour internationale de Justice (2023-2024)**, par Yann KERBRAT et Guillaume LE FLOCH (*chron. 1, p. 187*)
- **Tribunal arbitral du sport (TAS), Chronique des sentences arbitrales**, par Johanna GUILLAUMÉ et Eric LOQUIN (*chron. 2, p. 245*)

BIBLIOGRAPHIE

- Comptes rendus d'ouvrages, p. 337
- Ouvrages reçus, p. 347
- Revue des revues, p. 349

INFORMATIONS

- Traités et actualités législatives, p. 353
- Conférences, p. 355
- Tables trimestrielles détaillées, p. 359